

8 décembre 2023

GARE DE PARIS SAINT LAZARE

Prélèvements lingette

Quais et Equipements sur les quais

UNITE GARE DE PARIS SAINT LAZARE
DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023

Nettoyage très haute efficacité des quais et équipements de quais de la gare de Paris Saint Lazare

SNCF Gares & Connexions réalise des nettoyages très haute efficacité sur les quais et équipements de quais de la gare dans l'objectif de faire diminuer leur taux de pollution au plomb.

Les interventions se déroulent **de nuit**, en **l'absence de public**. Les entreprises intervenant respectent un protocole spécifique pour entrer et sortir des zones traitées et éviter toute exportation de traces de plomb vers d'autres zones accessibles au public. Par ailleurs, dans le cadre de ces interventions et pour la sécurité de tous, les espaces à l'intérieur de la gare font régulièrement l'objet **d'une surveillance** réalisée par un laboratoire agréé. Il est cependant recommandé de respecter les gestes habituels d'hygiène, en particulier le lavage régulier des mains.

SNCF Gares & Connexions publie les prélèvements de contrôle des teneurs en plomb mesurées dans l'espace public de la gare.



Ces mesures sont disponibles sur le site :
<https://www.garesetconnexions.sncf/fr/actualites/rapports-resultats-mesures-concentration-plomb-gare-paris-saint-lazare>

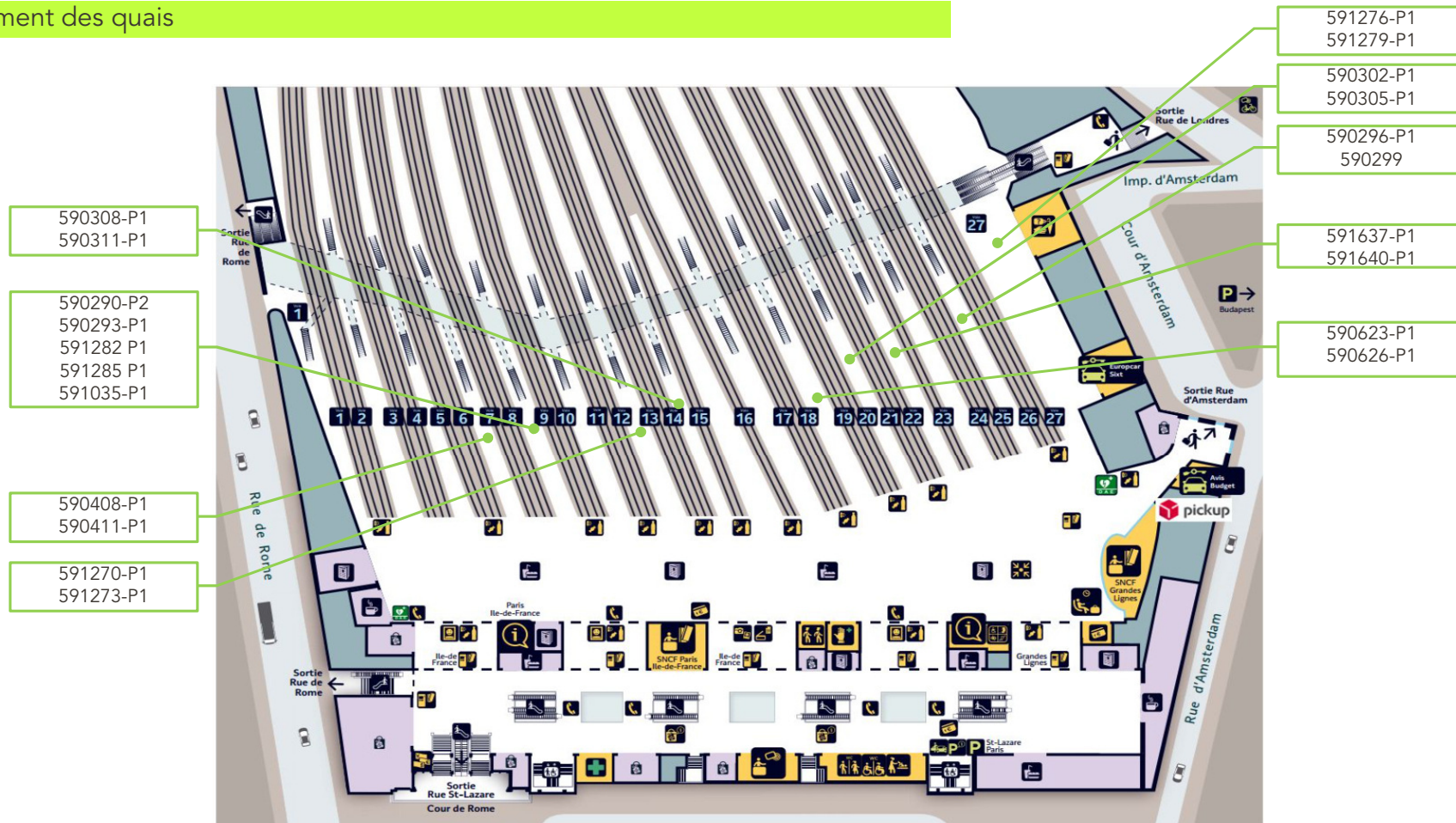
Quai n°4 – 5 – 7 – 8 – 10 – 11 - 12 - 15

Revêtement des quais

Mesures initiales					Après nettoyage, si nécessaire		
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette (en µg/m)	N° du prélèvement	Date du prélèvement	Résultat lingette (en µg/m)
590290-P2	20/11/2023	Quai n°5 Voies 8/9	Revêtement bitumineux	3032,8	590293-P1	23/11/2023	232
590296-P1	21/11/2023	Quai n°14 Voies 25/26	Revêtement bitumineux	811,2	590299	22/11/2023	138,4
590302-P1	22/11/2023	Quai n°11 Voies 20/21	Revêtement bitumineux	933,6	590305-P1	23/11/2023	300
590408-P1	23/11/2023	Quai n°4 Voies 6/7	Revêtement bitumineux	415,2	590411-P1	24/11/2023	247,6
590308-P1	24/11/2023	Quai n°8 Voies 14/15	Revêtement bitumineux	1590	590311-P1	25/11/2023	711,2
590611-P1	27/11/2023	Quai n°12 Voie 22	Revêtement bitumineux	686	590614-P1	28/11/2023	1454,4
590623-P1	29/11/2023	Quai n°10 Voies 18/19	Revêtement bitumineux	1188,4	590626-P1	30/11/2023	648,8
591270-P1	30/11/2023	Quai n°7 Voies 12/13	Revêtement bitumineux	152,4	591273-P1	01/12/2023	17,2
591276-P1	04/12/2023	Quai n°15 Voie 27	Revêtement bitumineux	154,4	591279-P1	05/12/2023	394,4
591637-P1	04/12/2023	Quai n°12 Voie 22	Revêtement bitumineux	497,2	591640-P1	05/12/2023	603,6
591282 P1	05/12/2023	Quai n°5 Voies 8/9	Revêtement bitumineux	562,4	591285 P1	06/12/2023	122,8
		Quai n°5 Voies 8/9	Revêtement bitumineux		591035-P1	28/11/2023	559,2

Quai n°5 – 6 - 7 – 8 – 9 – 10 - 13 – Quai transversal – Salle des pas perdus

Revêtement des quais



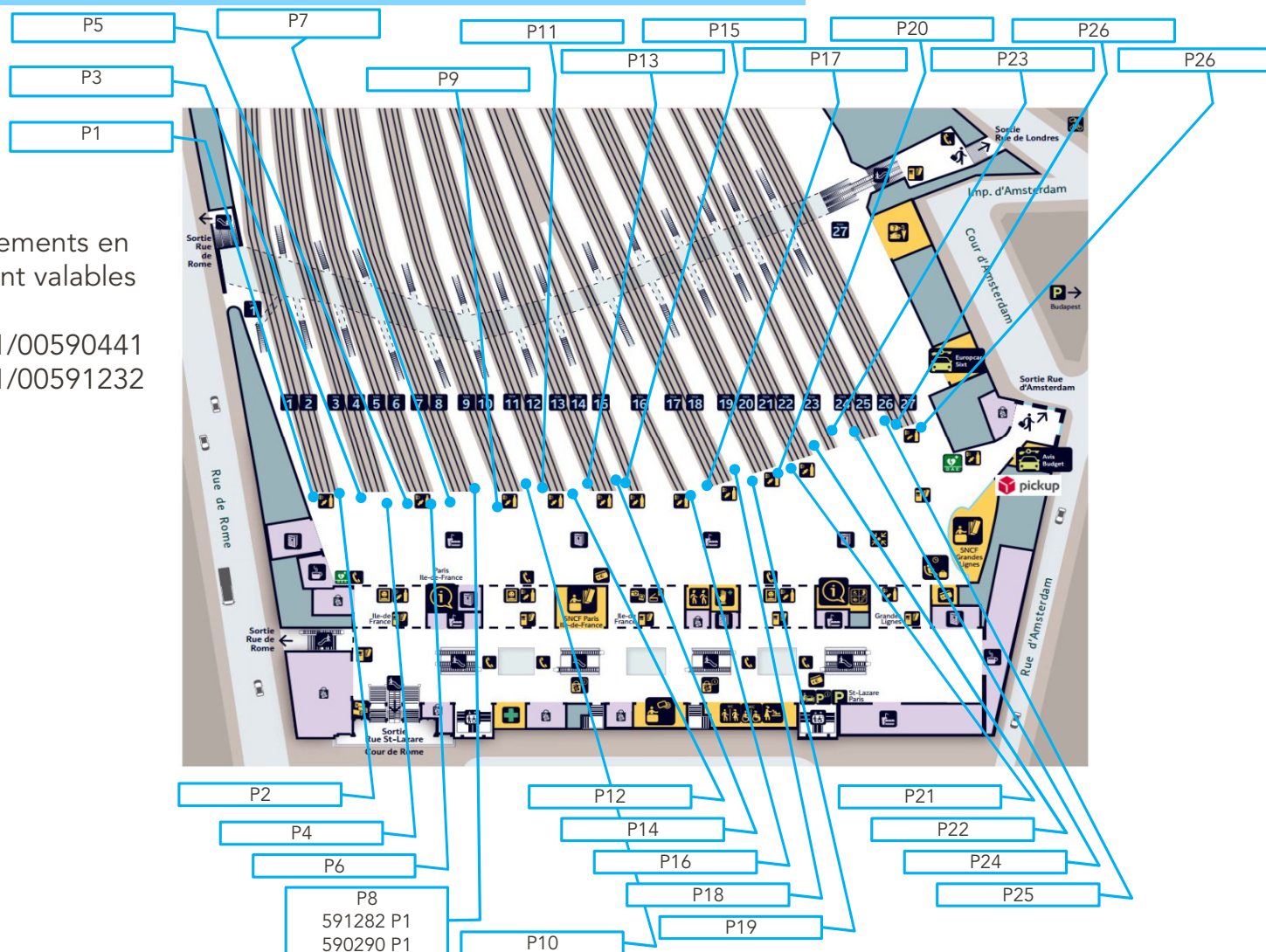
Ensemble des quais de la gare

Equipements de quais

Mesures initiales					Après nettoyage, si nécessaire		
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette (en µg/m²)	N° du prélèvement	Date du prélèvement	Résultat lingette (en µg/m²)
591282 P1	05/12/2023	PTS - Quai n°5 Voies 8/9	Métal	76,1			
590441 P1	21/11/2023	PTS - Quai n°1 Voie 1	Métal	33	591232 P1	22/11/2023	< 28,4
590441 P2	21/11/2023	PTS - Quai n°2 Voie 2	Métal	104,5	591232 P2	22/11/2023	< 28,4
590441 P3	21/11/2023	PTS - Quai n°2 Voie 3	Métal	78,4	591232 P3	22/11/2023	< 28,4
590441 P4	21/11/2023	PTS - Quai n°3 Voie 4	Métal	45,5	591232 P4	22/11/2023	< 28,4
590441 P5	21/11/2023	PTS - Quai n°3 Voie 5	Métal	411,4	591232 P5	22/11/2023	39,8
590441 P6	21/11/2023	PTS - Quai n°4 Voie 6	Métal	277,3	591232 P6	22/11/2023	28,4
590441 P7	21/11/2023	PTS - Quai n°4 Voie 7	Métal	376,1	591232 P7	22/11/2023	59,1
590441 P8	21/11/2023	PTS - Quai n°5 Voie 8	Métal	37,5	591232 P8	22/11/2023	42
590441 P9	21/11/2023	PTS - Quai n°5 Voie 9	Métal	48,9	591232 P9	22/11/2023	< 28,4
590441 P10	21/11/2023	PTS - Quai n°6 Voie 10	Métal	<28,4	591232 P10	22/11/2023	< 28,4
590441 P11	21/11/2023	PTS - Quai n°6 Voie 11	Métal	<28,4	591232 P11	22/11/2023	< 28,4
590441 P12	21/11/2023	PTS - Quai n°7 Voie 12	Métal	62,5	591232 P12	22/11/2023	< 28,4
590441 P13	21/11/2023	PTS - Quai n°7 Voie 13	Métal	47,7	591232 P13	22/11/2023	< 28,4
590441 P14	21/11/2023	PTS - Quai n°8 Voie 14	Métal	31,8	591232 P14	22/11/2023	145,5
590441 P15	21/11/2023	PTS - Quai n°8 Voie 15	Métal	43,2	591232 P15	22/11/2023	30,7
590441 P16	21/11/2023	PTS - Quai n°9 Voie 16	Métal	105,7	591232 P16	22/11/2023	30,7
590441 P17	21/11/2023	PTS - Quai n°9 Voie 17	Métal	118,2	591232 P17	22/11/2023	62,5
590441 P18	21/11/2023	PTS - Quai n°10 Voie 18	Métal	138,6	591232 P18	22/11/2023	60,2
590441 P19	21/11/2023	PTS - Quai n°10 Voie 19	Métal	147,7	591232 P19	22/11/2023	136,4
590441 P20	21/11/2023	PTS - Quai n°11 Voie 20	Métal	48,9	591232 P20	22/11/2023	< 28,4
590441 P21	21/11/2023	PTS - Quai n°11 Voie 21	Métal	158	591232 P21	22/11/2023	67
590441 P22	21/11/2023	PTS - Quai n°12 Voie 22	Métal	189,8	591232 P22	22/11/2023	33
590441 P23	21/11/2023	PTS - Quai n°13 Voie 23	Métal	185,2	591232 P23	22/11/2023	59,1
590441 P24	21/11/2023	PTS - Quai n°13 Voie 24	Métal	40,9	591232 P24	22/11/2023	34,1
590441 P25	21/11/2023	PTS - Quai n°14 Voie 25	Métal	59,1	591232 P25	22/11/2023	< 28,4
590441 P26	21/11/2023	PTS - Quai n°14 Voie 26	Métal	112,5	591232 P26	22/11/2023	29,5
590441 P27	21/11/2023	PTS - Quai n°15 Voie 27	Métal	48,9	591232 P27	22/11/2023	< 28,4
590623-P2	29/11/2023	PTS - Quai n°10 Voie 18	Métal	77,3			
590290-P1	20/11/2023	PTS - Quai n°5 Voie 8	Métal	118			

Quai n°5 – 9

Equipements de quais



Les numéros de prélèvements en format P « numéro » sont valables pour les rapports :

- Rev1 –HI23100261/00590441
- Rev1 –HI23100261/00591232



L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Boitiers PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 15 pages + 27 pages du rapport d'analyse 23ENV009690 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23100261/00590441

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 21/11/2023

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
590441 P1	Quai	Quai 1 voie 1 sur les commandes du PTS/côté voie 1 sur Elément	9h24	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	33,00
590441 P2	Quai	Quai 2 voie 2 sur les commandes du PTS/côté voie 2 sur Elément	9h23	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	104,50
590441 P3	Quai	Quai 2 voie 3 sur les commandes du PTS/côté voie 3 sur Elément	9h22	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	78,40
590441 P4	Quai	Quai 3 voie 4 sur les commandes du PTS/côté voie 4 sur Elément	9h20	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	45,50
590441 P5	Quai	Quai 3 voie 5 sur les commandes du PTS/côté voie 5 sur Elément	9h26	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	411,40
590441 P6	Quai	Quai 4 voie 6 sur les commandes du PTS/côté voie 6 sur Elément	9h28	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	277,30
590441 P7	Quai	Quai 4 voie 7 sur les commandes du PTS/côté voie 7 sur Elément	9h30	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	376,10
590441 P8	Quai	Quai 5 voie 8 sur les commandes du PTS/côté voie 8 sur Elément	9h32	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	37,50
590441 P9	Quai	Quai 5 voie 9 sur les commandes du PTS/côté voie 9 sur Elément	9h34	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	48,90
590441 P10	Quai	Quai 6 voie 10 sur les commandes du PTS/côté voie 10 sur Elément	9h36	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
590441 P11	Quai	Quai 6 voie 11 sur les commandes du PTS/côté voie 11 sur Elément	9h38	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
590441 P12	Quai	Quai 7 voie 12 sur les commandes du PTS/côté voie 12 sur Elément	9h40	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	62,50


Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590441 P13	Quai	Quai 7 voie 13 sur les commandes du PTS/côté voie 13 sur Elément	9h42	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	47,70
590441 P14	Quai	Quai 8 voie 14 sur les commandes du PTS/côté voie 14 sur Elément	9h44	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	31,80
590441 P15	Quai	Quai 8 voie 15 sur les commandes du PTS/côté voie 15 sur Elément	9h46	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	43,20
590441 P16	Quai	Quai 9 voie 16 sur les commandes du PTS/côté voie 16 sur Elément	9h48	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	105,70
590441 P17	Quai	Quai 9 voie 17 sur les commandes du PTS/côté voie 17 sur Elément	9h50	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	118,20
590441 P18	Quai	Quai 10 voie 18 sur les commandes du PTS/côté voie 18 sur Elément	9h52	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	138,60
590441 P19	Quai	Quai 10 voie 19 sur les commandes du PTS/côté voie 19 sur Elément	9h54	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	147,70
590441 P20	Quai	Quai 11 voie 20 sur les commandes du PTS/côté voie 20 sur Elément	9h56	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	48,90
590441 P21	Quai	Quai 11 voie 21 sur les commandes du PTS/côté voie 21 sur Elément	9h58	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	158,00
590441 P22	Quai	Quai 12 voie 22 sur les commandes du PTS/côté voie 22 sur Elément	10h	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	189,80
590441 P23	Quai	Quai 13 voie 23 sur les commandes du PTS/côté voie 23 sur Elément	10h02	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	185,20
590441 P24	Quai	Quai 13 voie 24 sur les commandes du PTS/côté voie 24 sur Elément	10h04	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	40,90
590441 P25	Quai	Quai 14 voie 25 sur les commandes du PTS/côté voie 25 sur Elément	10h06	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	59,10

Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590441 P26	Quai	Quai 14 voie 26 sur les commandes du PTS/côté voie 26 sur Élément	10h08	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	112,50
590441 P27	Quai	Quai 15 voie 27 sur les commandes du PTS/côté voie 27 sur Élément	10h10	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	48,90




Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>590441 P1 -33,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 1 voie 1 sur les commandes du PTS côté voie 1 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P2 -104,5 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 2 voie 2 sur les commandes du PTS côté voie 2 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P3 -78,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 2 voie 3 sur les commandes du PTS côté voie 3 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>590441 P4 -45,5 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 3 voie 4 sur les commandes du PTS côté voie 4 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P5 -411,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 3 voie 5 sur les commandes du PTS côté voie 5 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P6 -277,3 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 4 voie 6 sur les commandes du PTS côté voie 6 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>




Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>590441 P7 -376,1 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 4 voie 7 sur les commandes du PTS côté voie 7 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P8 -37,5 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 voie 8 sur les commandes du PTS côté voie 8 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P9 -48,9 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 voie 9 sur les commandes du PTS côté voie 9 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>




Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>590441 P10 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 6 voie 10 sur les commandes du PTS côté voie 10 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P11 -<28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 6 voie 11 sur les commandes du PTS côté voie 11 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P12 -62,5 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7 voie 12 sur les commandes du PTS côté voie 12 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>590441 P13 -47,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7 voie 13 sur les commandes du PTS côté voie 13 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P14 -31,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 voie 14 sur les commandes du PTS côté voie 14 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P15 -43,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 voie 15 sur les commandes du PTS côté voie 15 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>590441 P16 -105,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 voie 16 sur les commandes du PTS côté voie 16 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P17 -118,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 voie 17 sur les commandes du PTS côté voie 17 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P18 -138,6 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 10 voie 18 sur les commandes du PTS côté voie 18 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

PHOTOS	DESSCRIPTIF
	<p>590441 P19 -147,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 10 voie 19 sur les commandes du PTS côté voie 19 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P20 -48,9 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 11 voie 20 sur les commandes du PTS côté voie 20 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P21 -158,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 11 voie 21 sur les commandes du PTS côté voie 21 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>590441 P22 -189,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 12 voie 22 sur les commandes du PTS côté voie 22 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P23 -185,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 13 voie 23 sur les commandes du PTS côté voie 23 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P24 -40,9 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 13 voie 24 sur les commandes du PTS côté voie 24 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>590441 P25 -59,1 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 14 voie 25 sur les commandes du PTS côté voie 25 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P26 -112,5 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 14 voie 26 sur les commandes du PTS côté voie 26 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590441 P27 -48,9 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 15 voie 27 sur les commandes du PTS côté voie 27 sur Elément Revêtement : Métal/plastique</p>

Malakoff, le 23/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

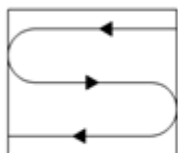


Figure 1 — Premier passage en S

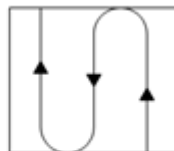


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182033 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-001 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P1
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,16	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 33,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182033 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-002 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P2
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	3,68	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 104,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182033 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-003 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P3
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,76	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 78,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182033 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-004 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P4
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,60	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 45,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182033 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-005 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P5
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	14,5	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 411,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182033 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-006 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P6
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	9,76	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 277,3 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182033 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-007 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P7
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	13,2	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 376,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182033 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-008 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P8
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,32	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 37,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182033 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-009 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P9
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,72	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 48,9 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182033 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-010 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P10
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182033 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-011 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P11
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182033 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-012 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P12
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,20	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 62,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-013 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P13
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,68	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 47,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-014 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P14
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,12	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 31,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-015 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P15
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,52	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 43,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-016 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P16
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	3,72	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 105,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-017 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P17
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	4,16	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 118,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-018 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P18
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	4,88	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 138,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-019 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P19
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	5,20	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 147,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-020 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P20
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,72	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 48,9 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-021 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P21
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	5,56	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 158,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-022 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P22
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	6,68	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 189,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-023 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P23
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	6,52	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 185,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-024 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P24
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,44	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 40,9 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-025 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P25
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,08	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 59,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-026 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P26
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	3,96	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 112,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009690-22112023-182034 du 22/11/2023 à 18:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 22/11/2023 à 13:57 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab : 23ENV009690 Date de réception : 22/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009690-027 Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590441
Référence prélèvement 00590441-P27
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,72	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 48,9 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Boitiers PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 15 pages + 27 pages du rapport d'analyse 23ENV009987 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23100261/00591232

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 30/11/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 30/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
591232 P1	Quai	Quai 1 voie 1 sur les commandes du PTS	4H06	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	< 28,4
591232 P2	Quai	Quai 2 voie 2 sur les commandes du PTS	4H08	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	< 28,4
591232 P3	Quai	Quai 2 voie 3 sur les commandes du PTS	4H10	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	< 28,4
591232 P4	Quai	Quai 3 voie 4 sur les commandes du PTS	4H12	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	< 28,4
591232 P5	Quai	Quai 3 voie 5 sur les commandes du PTS	4H14	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	39,8
591232 P6	Quai	Quai 4 voie 6 sur les commandes du PTS	4H16	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	28,4
591232 P7	Quai	Quai 4 voie 7 sur les commandes du PTS	4H18	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	59,1
591232 P8	Quai	Quai 5 voie 8 sur les commandes du PTS	4H20	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	42,0
591232 P9	Quai	Quai 5 voie 9 sur les commandes du PTS	4H22	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	< 28,4
591232 P10	Quai	Quai 6 voie 10 sur les commandes du PTS	4H24	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	< 28,4
591232 P11	Quai	Quai 6 voie 11 sur les commandes du PTS	4H26	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	< 28,4
591232 P12	Quai	Quai 7 voie 12 sur les commandes du PTS	4H28	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	< 28,4
591232 P13	Quai	Quai 7 voie 13 sur les commandes du PTS	4H30	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	< 28,4
591232 P14	Quai	Quai 8 voie 14 sur les commandes du PTS	4H32	Métal plastique	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	145,5

Prélèvements lingettes réalisés le 30/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
591232 P15	Quai	Quai 8 voie 15 sur les commandes du PTS	4H34	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	30,7
591232 P16	Quai	Quai 9 voie 16 sur les commandes du PTS	4H36	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	30,7
591232 P17	Quai	Quai 9 voie 17 sur les commandes du PTS	4H38	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	62,5
591232 P18	Quai	Quai 10 voie 18 sur les commandes du PTS	4H40	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	60,2
591232 P19	Quai	Quai 10 voie 19 sur les commandes du PTS	4H42	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	136,4
591232 P20	Quai	Quai 11 voie 20 sur les commandes du PTS	4H44	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	< 28,4
591232 P21	Quai	Quai 11 voie 21 sur les commandes du PTS	4H46	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	67,0
591232 P22	Quai	Quai 12 voie 22 sur les commandes du PTS	4H48	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	33,0
591232 P23	Quai	Quai 13 voie 23 sur les commandes du PTS	4H50	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	59,1
591232 P24	Quai	Quai 13 voie 24 sur les commandes du PTS	4H52	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	34,1
591232 P25	Quai	Quai 14 voie 25 sur les commandes du PTS	4H54	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	< 28,4
591232 P26	Quai	Quai 14 voie 26 sur les commandes du PTS	4H56	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	29,5
591232 P27	Quai	Quai 15 voie 27 sur les commandes du PTS	4H58	Métal plastique	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	< 28,4

Prélèvements lingettes réalisés le 30/11/2023

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>591232 P1 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 1 voie 1 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P2 -< 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 2 voie 2 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P3 < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 2 voie 3 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>




Prélèvements lingettes réalisés le 30/11/2023

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>591232 P4 -< 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 3 voie 4 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P5 -39,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 3 voie 5 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P6 -28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 4 voie 6 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 30/11/2023

PHOTOS	DESSCRIPTIF
 A photograph of a control station in an industrial setting. It features a computer monitor, a keyboard, and a control panel with various buttons and a handset. A red rectangular box highlights a specific area on the control panel. A warning sign is visible on the front of the station.	<p>591232 P7 -59,1 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 4 voie 7 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
 A photograph of a control station similar to the first one. It has a monitor, keyboard, and control panel. A red rectangular box highlights a control panel area. A warning sign is present on the front.	<p>591232 P8 -42,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 voie 8 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
 A photograph of a control station with a monitor, keyboard, and control panel. A red rectangular box highlights a control panel area. A warning sign is visible on the front.	<p>591232 P9 -< 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 voie 9 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 30/11/2023

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>591232 P10 -< 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 6 voie 10 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P11 -< 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 6 voie 11 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P12 -< 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7 voie 12 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 30/11/2023

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>591232 P13 -< 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7 voie 13 sur les commandes du PTS sur Elément Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P14 -145,5 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 voie 14 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P15 -30,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 voie 15 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 30/11/2023

PHOTOS	DESSCRIPTIF
	<p>591232 P16 -30,7 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 voie 16 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P17 -62,5 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 voie 17 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P18 -60,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 10 voie 18 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 30/11/2023

PHOTOS	DESRIPTIF
	<p>591232 P19 -136,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 10 voie 19 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P20 -< 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 11 voie 20 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P21 -67,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 11 voie 21 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 30/11/2023

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>591232 P22 -33,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 12 voie 22 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P23 -59,1 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 13 voie 23 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P24 -34,1 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 13 voie 24 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>

Prélèvements lingettes réalisés le 30/11/2023

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>591232 P25 -< 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 14 voie 25 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P26 -29,5 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 14 voie 26 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>
	<p>591232 P27 -< 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 15 voie 27 sur les commandes du PTS Revêtement : Métal plastique</p>

Malakoff, le 05/12/2023
Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

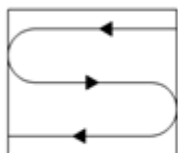


Figure 1 — Premier passage en S

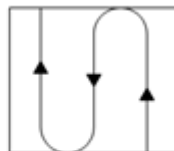


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135053 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987 Date de réception : 01/12/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-001 Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135053 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987 Date de réception : 01/12/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-002 Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P2
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135053 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-003

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P3
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135053 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987 Date de réception : 01/12/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-004 Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P4
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135053 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-005

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P5
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,40	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 39,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135053 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-006

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P6
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135053 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-007

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P7
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,08	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 59,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135053 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-008

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P8
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,48	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 42,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135053 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-009

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P9
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135053 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-010

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P10
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-011

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P11
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-012

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P12
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-013

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P13
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-014

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P14
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	5,12	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 145,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987 Date de réception : 01/12/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-015 Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P15
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,08	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 30,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-016

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P16
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,08	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 30,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-017

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P17
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,20	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 62,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-018

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P18
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,12	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 60,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-019

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P19
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	4,80	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 136,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-020

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P20
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-021

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P21
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,36	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 67,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-022

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P22
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,16	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 33,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987 Date de réception : 01/12/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-023 Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P23
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,08	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 59,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-024

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P24
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,20	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 34,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-025

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P25
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-026

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P26
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,04	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 29,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009987-01122023-135054 du 01/12/2023 à 13:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009987
N° échantillon FlashLab : 23ENV009987-027

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591232
Référence prélèvement 00591232-P27
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°4 Voies 6/7

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV009778 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23100261/00590408

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS


Date de prélèvement : le 23/11/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 23/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590408 P1	Quai	Quai 4 voie 7 Au niveau de l'horloge sur Sol	8H30	Revêtement bitumineux	0,1m ²	Avant nettoyage	415,2

PHOTOS	DESCRIPTIF
	590408 P1 - 415,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 4 voie 7 Au niveau de l'horloge sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 24/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

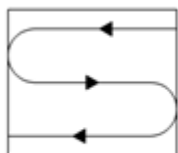


Figure 1 — Premier passage en S

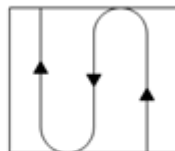


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009778-24112023-133122 du 24/11/2023 à 13:31

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009778
N° échantillon FlashLab : 23ENV009778-001

Date de réception : 24/11/2023
Date d'analyse : 24/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590408
Référence prélèvement 00590408-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	41,5	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 415,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°4 Voies 6/7

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV009822 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23100261/00590411

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 24/11/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 24/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590411 P1	Quai	Quai 4 - voie 7 Au niveau de l'horloge en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4H32	Revêtement bitumineux	0,1m ²	Après nettoyage	247,6

PHOTOS	DESCRIPTIF
	590411 P1 - 247,6 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 4 - voie 7 Au niveau de l'horloge en face des escaliers vers le passage souterrain Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 28/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

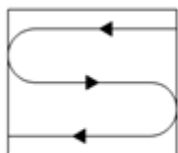


Figure 1 — Premier passage en S

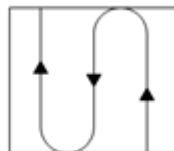


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009822-27112023-123321 du 27/11/2023 à 12:33

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009822
N° échantillon FlashLab : 23ENV009822-001

Date de réception : 27/11/2023
Date d'analyse : 27/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590411
Référence prélèvement 00590411 - P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	24,8	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 247,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUROUT Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 5 voies 8/9

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 2 pages du rapport d'analyse 23ENV009640 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23100261/00590290

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 20/11/2023

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 20/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590290 P1	Quai	Quai 5 voie 8 sur les commandes du PTS sur Élément	9h43	Métal plastique	0.0352m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	118,0
590290 P2	Quai	Quai 5 voies 8 entre panneaux publicitaire et les escaliers vers le passage souterrain sur Sol	9h45	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	3 032,8

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>590290 P1 -118,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 voie 8 sur les commandes du PTS sur Élément Revêtement : Métal/plastique</p>
	<p>590290 P2 - 3 032,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 voies 8 entre panneaux publicitaire et les escaliers vers le passage souterrain Sur : sol Revêtement : Revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 21/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

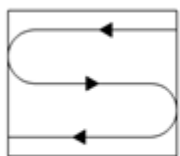


Figure 1 — Premier passage en S

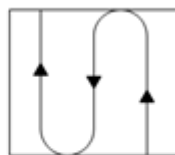


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009640-21112023-134426 du 21/11/2023 à 13:44

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009640
N° échantillon FlashLab : 23ENV009640-001

Date de réception : 21/11/2023
Date d'analyse : 21/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590290
Référence prélèvement 00590290-P1
Date de prélèvement 20/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0356 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	4,20	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 118,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009640-21112023-134426 du 21/11/2023 à 13:44

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009640 Date de réception : 21/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009640-002 Date d'analyse : 21/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590290
Référence prélèvement 00590290-P2
Date de prélèvement 20/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	303	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 3032,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUROUT Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers
77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 05 – voies 8/9

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV009688 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI23100261/00590293

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 21/11/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590293 P1	Quai	Quai 5 voie 8 Devant les panneaux publicitaires en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4H20	Revêtement bitumineux	0,1m ²	Après nettoyage	232,0

PHOTOS	DESCRIPTIF
	590293 P1 - 232,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 voie 8 Devant les panneaux publicitaires en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 23/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

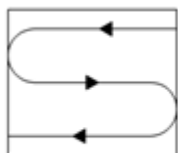


Figure 1 — Premier passage en S

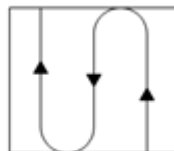


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009688-22112023-133639 du 22/11/2023 à 13:36

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009688
N° échantillon FlashLab : 23ENV009688-001

Date de réception : 22/11/2023
Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590293
Référence prélèvement 00590293-P1
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	23,2	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 232,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUROUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°7 Voies 12/13

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV009988 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23100261/00591270

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 30/11/2023

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 30/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
591270-P1	Quai	Quai 7 voie 12 au niveau du panneau publicitaire sur Sol	9h31	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	152,4

PHOTOS	DESCRIPTIF
	591270-P1 - 152,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7 voie 12 au niveau du panneau publicitaire sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 05/12/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

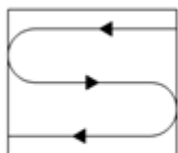


Figure 1 — Premier passage en S

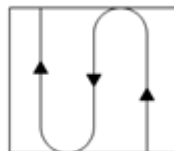


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009988-01122023-135226 du 01/12/2023 à 13:52

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009988
N° échantillon FlashLab : 23ENV009988-001

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591270
Référence prélèvement 00591270-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTE
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	15,2	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 152,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°7 – Voies 12/13

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV010052 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI23110246/00591273

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 01/12/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 01/12/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
591273 P1	Quai	Quai 7 voies 12 Entre les deux bancs sur Sol	4H27	Revêtement bitumineux	0,1m ²	après nettoyage	17,2

PHOTOS	DESCRIPTIF
	591273 P1 - 17,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7 voies 12 Entre les deux bancs sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 05/12/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

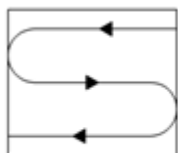


Figure 1 — Premier passage en S

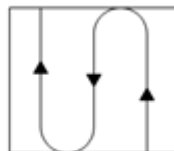


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV010052-05122023-122856 du 05/12/2023 à 12:28

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV010052
N° échantillon FlashLab : 23ENV010052-001

Date de réception : 04/12/2023
Date d'analyse : 05/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23110246-00591273
Référence prélèvement 00591273-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,72	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 17,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°7 – Voies 12/13

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV009926 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI23100261/00591035

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS


Date de prélèvement : le 28/11/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 28/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
591035 P1	Quai	Quai 7 milieu du quai entre les bancs et les escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4H30	Revêtement Bitumineux	0,1m ²	Après nettoyage	559,2

PHOTOS	DESCRIPTIF
	591035 P1 - 559,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 7 milieu du quai entre les bancs et les escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement Bitumineux

Malakoff, le 30/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

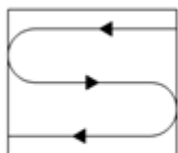


Figure 1 — Premier passage en S

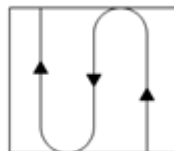


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009926-29112023-144527 du 29/11/2023 à 14:45

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009926
N° échantillon FlashLab : 23ENV009926-001

Date de réception : 29/11/2023
Date d'analyse : 29/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00591035
Référence prélèvement 00591035 - P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	55,9	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 559,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°8 Voies 14/15

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV009821 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23100261/00590308

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 24/11/2023

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 24/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590308 P1	Quai	Quai 8 voie 15 Au niveau du banc En face des escaliers vers passage souterrain sur Sol	9h43	Revêtement bitumineux	0,1m ²	Avant nettoyage	1 590,0

PHOTOS	DESCRIPTIF
	590308 P1 - 1 590,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 voie 15 Au niveau du banc En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 28/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

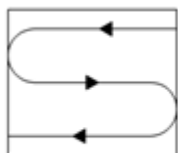


Figure 1 — Premier passage en S

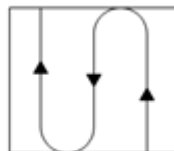


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009821-27112023-123155 du 27/11/2023 à 12:31

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009821
N° échantillon FlashLab : 23ENV009821-001

Date de réception : 27/11/2023
Date d'analyse : 27/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590308
Référence prélèvement 00590308 - P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	159	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 1590,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUROUT Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°8 Voies 14/15

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV009848 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23100261/00590311

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS


Date de prélèvement : le 25/11/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 25/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590311 P1	Quai	Quai 8 – voie 15 Au niveau du banc En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4h10	Revêtement bitumineux	0,1m ²	Après nettoyage	711,2

PHOTOS	DESCRIPTIF
	590311 P1 - 711,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 – voie 15 Au niveau du banc En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 28/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

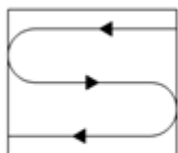


Figure 1 — Premier passage en S

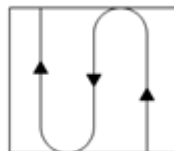


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009848-27112023-143121 du 27/11/2023 à 14:31

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009848
N° échantillon FlashLab : 23ENV009848-001

Date de réception : 27/11/2023
Date d'analyse : 27/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590311
Référence prélèvement 00590311 - P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	71,1	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 711,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°10 Voies 18/19

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 2 pages du rapport d'analyse 23ENV009953 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23100261/00590623

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 29/11/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 29/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590623 P1	Quai	Quai 10 voies 18-19 milieu du quai en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	13h10	Revêtement bitumineux	0,1m ²	avant nettoyage	1 188,4
590623 P2	Quai	Quai 10 voies 18-19 bouton de commande PTS voie 18 sur Elément	13h14	Métal plastique	0.0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	77,3

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>590623 P1 - 1 188,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 10 voies 18-19 milieu du quai en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux</p>
	<p>590623 P2 - 77,3 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 10 voies 18 bouton de commande PTS sur Elément Revêtement : Métal / plastique</p>

Malakoff, le 01/12/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

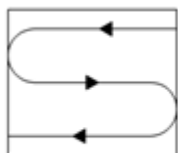


Figure 1 — Premier passage en S

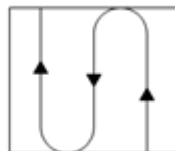


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009953-30112023-131641 du 30/11/2023 à 13:16

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009953 Date de réception : 30/11/2023
N° échantillon FlashLab : 23ENV009953-001 Date d'analyse : 30/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590623
Référence prélèvement 00590623-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	119	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 1188,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUROUT Linda
Technicienne de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009953-30112023-131641 du 30/11/2023 à 13:16

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009953
N° échantillon FlashLab : 23ENV009953-002

Date de réception : 30/11/2023
Date d'analyse : 30/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590623
Référence prélèvement 00590623-P2
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,72	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 77,3 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°10 Voies 18/19

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV009983 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23100261/00590626

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

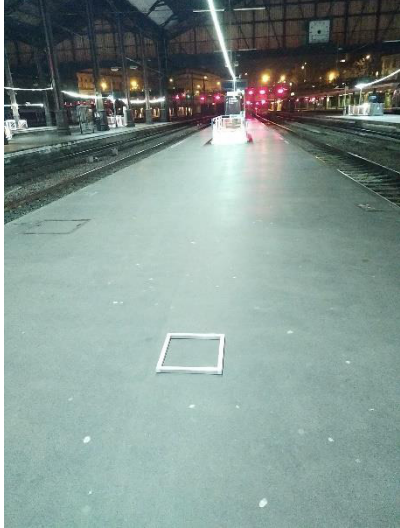
Date de prélèvement : le 30/11/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 30/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590626 P1	Quai	Quai 10 voies 18-19 milieu du quai En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4H10	Revêtement bitumineux	0,1m ²	Après nettoyage	648,8

PHOTOS	DESCRIPTIF
	590626 P1 - 648,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 10 voies 18-19 milieu du quai En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 05/12/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

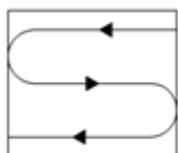


Figure 1 — Premier passage en S

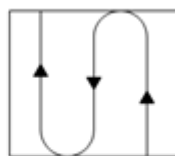


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009983-01122023-134215 du 01/12/2023 à 13:42

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009983
N° échantillon FlashLab : 23ENV009983-001

Date de réception : 01/12/2023
Date d'analyse : 01/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590626
Référence prélèvement 00590626-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTE
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	64,9	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 648,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°11 Voies 20/21

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV009730 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23100261/00590302

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS


Date de prélèvement : le 22/11/2023

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 22/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590302 P1	Quai	Quai 11 voie 20-21 Au niveau du panneau publicitaire en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	9h39	Revêtement bitumineux	0,1m ²	Avant nettoyage	933,6

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>590302 P1 - 933,6 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 11 voies 20-21 Au niveau du panneau publicitaire en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 23/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

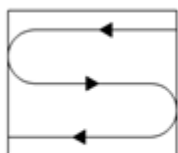


Figure 1 — Premier passage en S

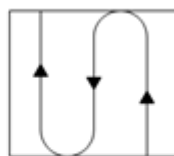


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009730-23112023-140109 du 23/11/2023 à 14:01

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009730
N° échantillon FlashLab : 23ENV009730-001

Date de réception : 23/11/2023
Date d'analyse : 23/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI20100261-00590302
Référence prélèvement 00590302-P1
Date de prélèvement 22/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	93,4	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 933,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°11 Voies 20/21

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV009779 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23100261/00590305

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

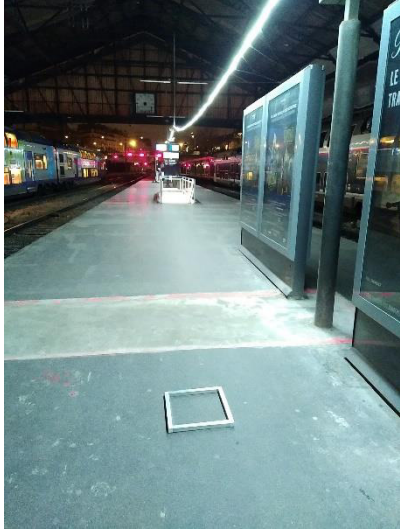
Date de prélèvement : le 23/11/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 23/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590305 P1	Quai	Quai 11 voies 20 devant panneaux publicitaires en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4H22	Revêtement bitumineux	0,1m ²	après nettoyage	300,0

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>590305 P1 -300,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 11 voies 20 devant panneaux publicitaires en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 24/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

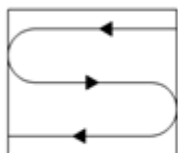


Figure 1 — Premier passage en S

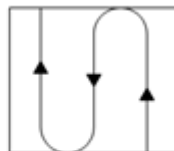


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009779-24112023-133223 du 24/11/2023 à 13:32

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009779
N° échantillon FlashLab : 23ENV009779-001

Date de réception : 24/11/2023
Date d'analyse : 24/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590305
Référence prélèvement 00590305-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	30,0	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 300,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers
77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 12 - Voie 22

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV010056 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23110246/00591637

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 04/12/2023

Préleveur : SOAVE Bruno

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 04/12/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
591637-P1	Quai	Quai 12 - voie 22 entre pendule et les escaliers vers le passage souterrain sur Sol	9h33	Revêtement bitumineux	0,1m ²	avant nettoyage	497,2

PHOTOS	DESCRIPTIF
	591637-P1 - 497,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 12 - voie 22 entre pendule et les escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 05/12/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

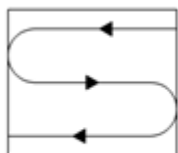


Figure 1 — Premier passage en S

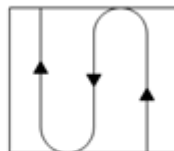


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV010056-05122023-134720 du 05/12/2023 à 13:47

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV010056
N° échantillon FlashLab : 23ENV010056-001

Date de réception : 05/12/2023
Date d'analyse : 05/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23110246-00591637
Référence prélèvement 00591637-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	49,7	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 497,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 12 – Voie 22

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 2 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV010113 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI23110246/00591640

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

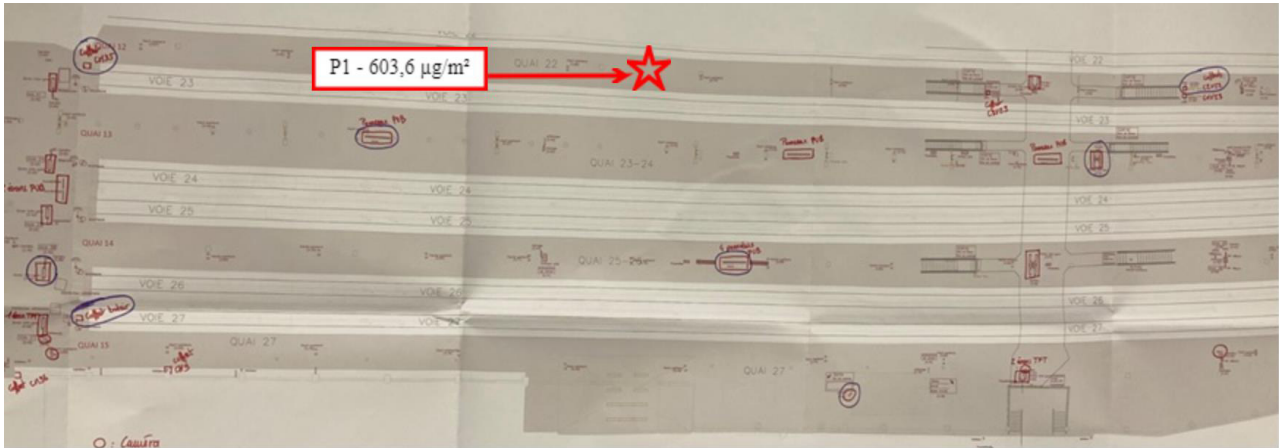
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 05/12/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Prélèvements lingettes réalisés le 05/12/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
00591640-P1	Quai	Quai 12 voie 22 Voir plan et photographie	04:28	Revêtement bitumineux	0,1 m ²	Après nettoyage	603,6 $\mu\text{g}/\text{m}^2$



PHOTOS	DESCRIPTIF
<p>A photograph of a train platform. On the left, a white and blue train is stopped. The platform has a yellow safety line and a square metal grate on the floor. The ceiling is dark with some lights.</p>	<p>00591640-P1- 603,6 $\mu\text{g}/\text{m}^2$</p> <p>Quai 12 voie 22 Voir plan et photographie</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 06/12/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emmanuel Desvilles'.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV010113-06122023-131637 du 06/12/2023 à 13:16

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV010113
N° échantillon FlashLab : 23ENV010113-001

Date de réception : 06/12/2023
Date d'analyse : 06/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23110246-00591640
Référence prélèvement 00591640-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	60,4	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 603,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 12 voie 22

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV009880 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI23100261/00590611

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS


Date de prélèvement : le 27/11/2023

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 27/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590611-P1	Quai	Quai 12 voie 22 En face de l'escalier vers le passage souterrain sur Sol	9h28	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	686,0

PHOTOS	DESCRIPTIF
	590611-P1 - 686,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 12 voie 22 En face de l'escalier vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 28/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

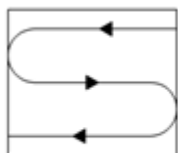


Figure 1 — Premier passage en S

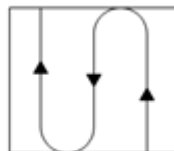


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009880-28112023-123822 du 28/11/2023 à 12:38

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009880
N° échantillon FlashLab : 23ENV009880-001

Date de réception : 28/11/2023
Date d'analyse : 28/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590611
Référence prélèvement 00590611 - P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	68,6	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 686,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 12 – Voie 22

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 3 pages du rapport d'analyse 23ENV009925 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI23100261/00590614

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS


Date de prélèvement : le 28/11/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 28/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590614 P1	Quai	Quai 12 voie 22 au milieu du quai En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4H20	Revêtement bitumineux	0,1m ²	après nettoyage	1 454,4

PHOTOS	DESCRIPTIF
	590614 P1 - 1 454,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 12 voie 22 au milieu du quai En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 30/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

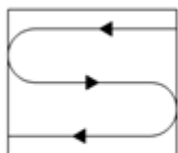


Figure 1 — Premier passage en S

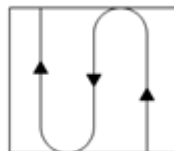


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009925-29112023-144409 du 29/11/2023 à 14:44

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009925
N° échantillon FlashLab : 23ENV009925-001

Date de réception : 29/11/2023
Date d'analyse : 29/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590614
Référence prélèvement 00590614 - P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	145	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 1454,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

FOUROUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers
77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 14 Voies 25/26

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV009689 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI23100261/00590296

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS


Date de prélèvement : le 21/11/2023

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 21/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590296 P1	Quai	Quai 14 voie 25-26 au niveau des bancs en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	10h04	Revêtement bitumineux	0,1m ²	Avant nettoyage	811,2

PHOTOS	DESCRIPTIF
	590296 P1 - 811,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 14 voie 25-26 au niveau des bancs en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 23/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

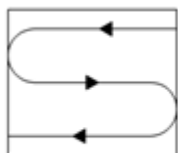


Figure 1 — Premier passage en S

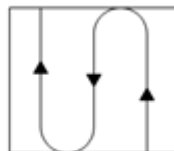


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009689-22112023-135526 du 22/11/2023 à 13:55

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009689
N° échantillon FlashLab : 23ENV009689-001

Date de réception : 22/11/2023
Date d'analyse : 22/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590296
Référence prélèvement 00590296-P1
Date de prélèvement 21/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	81,1	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 811,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 14 – voies 25/26

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV009729 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI23100261/00590299

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 22/11/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 22/11/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
590299	Quai	Quai 14 voie 26 au niveau des bancs en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4h17	Revêtement bitumineux	0,1m ²	Après nettoyage	138,4

PHOTOS	DESCRIPTIF
	590299 - 138,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 14 voie 26 au niveau des bancs en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux

Malakoff, le 23/11/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

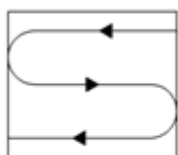


Figure 1 — Premier passage en S

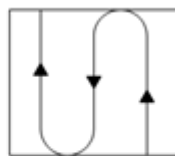


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP).

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV009729-23112023-140015 du 23/11/2023 à 14:00

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV009729
N° échantillon FlashLab : 23ENV009729-001

Date de réception : 23/11/2023
Date d'analyse : 23/11/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23100261-00590299
Référence prélèvement 00590299-P1
Date de prélèvement 22/11/2023
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	13,8	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 138,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 15 – Voie 27

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 23ENV010057 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI23110246/00591276

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 04/12/2023

Préleveur : SOAVE Bruno

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 04/12/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
591276-P1	Quai	Quai 15 - voie 27 A proximité des escalators sur Sol	9h15	Revêtement bitumineux	0,1m ²	avant nettoyage	154,4

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>591276-P1 - 154,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 15 - voie 27 A proximité des escalators sur Sol Revêtement : Revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 05/12/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

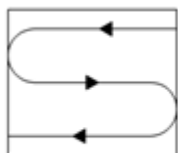


Figure 1 — Premier passage en S

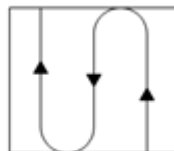


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV010057-05122023-135753 du 05/12/2023 à 13:57

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV010057
N° échantillon FlashLab : 23ENV010057-001

Date de réception : 05/12/2023
Date d'analyse : 05/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23110246-00591276
Référence prélèvement 00591276-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	15,4	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 154,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai 15 – Voie 27

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 2 pages + 1 page du rapport d'analyse 23ENV010116 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI23110246/00591279

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

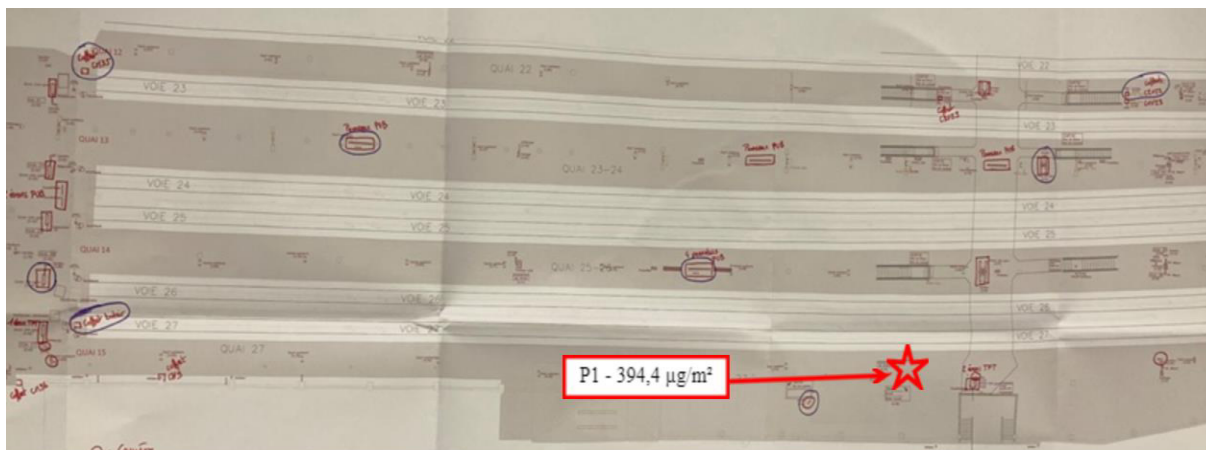
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 05/12/2023

Préleveur : TETARD Yoan

Prélèvements lingettes réalisés le 05/12/2023

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
00591279-P1	Quai	Quai 15 voie 27 Voir plan et photographie	04:32	Revêtement bitumineux	0,1 m ²	après nettoyage	394,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$



PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>00591279-P1 : 394,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$</p> <p>Quai 15 voie 27 Voir plan et photographie</p> <p>Revêtement : Revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 06/12/2023

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV010116-06122023-133816 du 06/12/2023 à 13:38

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 23ENV010116
N° échantillon FlashLab : 23ENV010116-001

Date de réception : 06/12/2023
Date d'analyse : 06/12/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23110246-00591279
Référence prélèvement 00591279-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	39,4	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 394,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

FOUOUR Linda
Technicienne de Laboratoire

